

**DEMANDE D'ALLOCATION
INDIVIDUELLE**

Madame, Monsieur,

L'Agglomération du Bocage Bressuirais est votre interlocuteur privilégié en matière de transport sur le territoire. Lorsque les élèves demi-pensionnaires de la maternelle au collège ne peuvent bénéficier d'une desserte de proximité, une aide individuelle peut être sollicitée.

Circuits et horaires

Tout d'abord, consultez et vérifiez les horaires et points d'arrêts des différentes lignes existantes sur le territoire : www.trema.agglo2b.fr

Conditions

Les conditions d'octroi sont énumérées dans le règlement de transport consultable sur www.trema.agglo2b.fr.

- Les lycéens, étudiants, apprentis et internes ne peuvent pas prétendre à cette indemnité.
- Le versement est limité à une allocation par famille lorsque plusieurs enfants fréquentent le même établissement scolaire.

Montant et versement

Le montant de l'allocation de base s'élève à 60 € pour l'année scolaire 2021 - 2022. Elle est modulable en fonction des distances domicile / point d'arrêt ou domicile / établissement scolaire :

- de 1 km à 2,9 km uniquement pour les élèves de maternelle et primaire : 60 €
- de 3 km à 4,9 km : 120 €
- de 5 km à 9,9 km : 180 €
- plus de 10 km : 240 €

Cette aide est versée en 2 fois, 50 % avant fin février et 50% avant fin juillet.

Demande d'allocation individuelle

Pour prétendre à cette aide, merci de transmettre le formulaire ci-contre accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à l'adresse ci-dessous :

Agglomération du Bocage Bressuirais
Direction des Transports et de l'Accessibilité
Place du Millénaire - BP 90184 79304 BRESSUIRE

du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Nos services s'emploient quotidiennement à votre satisfaction et restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **05 49 80 71 97** ou trema@agglo2b.fr.

Très cordialement.



À retourner avant le 31 décembre 2021

Agglomération du Bocage Bressuirais

Direction des Transports et de l'Accessibilité
Place du Millénaire - BP 90184 79304 BRESSUIRE
du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
05 49 80 71 97 - trem@aggl2b.fr

Élève

Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu-dit :
Commune :
Date de naissance :

Représentant légal ou responsable

Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu-dit :
Commune :
Courriel :
Tél. domicile :
Portable :

Année scolaire 2021 / 2022

ÉTABLISSEMENT : (Préciser école, collège, lycée, lycée professionnel, agricole...)

Nom de l'établissement :
Commune :

QUALITÉ DE L'ÉLÈVE

Externe
Demi-pensionnaire

Maternelle / Élémentaire

Classe :

Si enseignement adapté, préciser : SEGPA ULIS

Collège

Classe :

Attestation de l'établissement scolaire

Signature du chef d'établissement

Cachet

Autres scolarités

Etudes supérieures : Apprentissage :

Autres :

Transport sollicité

Transport effectué par :

L'élève Parents, tuteur Autre

Point d'arrêt le plus proche de votre domicile :

.....

Distance domicile / point d'arrêt : km

Distance domicile / établissement scolaire : km

Fait à :

le :

Parents : Assistant familial : MDE DEF

Famille d'accueil : Autres :

Signature

Après instruction de votre dossier, le paiement de cette allocation sera effectuée par virement sur votre compte bancaire.

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)